



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE DE MASTER 2

Présenté en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master Académique

« Didactique du FLE »

THÈME

LA COLLABORATION : OUTIL D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMPETENCE LEXICALE EN FLE

Présenté Par :

M^{elle} : Douadi Rahima

M^{elle} : Guediri sara

Soutenu le : 15 mai 2016

Devant le jury composé de :

Présidente : Mme Boudechiche Nawel.

Université Chadli Ben Djedid. El-Tarf

Examineur : M r Bessati Samir.

Université Chadli Ben Djedid. El-Tarf

Rapporteur : Mme Souam Schahrazed.

Université Chadli Ben Djedid. El-Tarf

Année universitaire 2015-2016

Remerciement

Nous tenons à exprimer nos gratitude à notre directrice de recherche madame Souam Schahrazed qui nous a fortement aidé dans la réalisation de cette recherche.

Nos remerciements vont aussi à tous les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce modeste travail.

Un grand merci à notre chef de département

Mr. Bessati Samir

Nos remerciements à notre relecteur et à notre public de recherche

Merci à toute notre famille

Dédicace

Je dédie ce travail

A mon cher père

A ma chère mère

A mes enseignants

Ma famille

Mes chères copines

De la part de :

Rahima

Sara

Résumé :

Notre travail de recherche dans le domaine de la didactique du FLE a pour objectif principal de montrer le rôle du travail collaboratif et son impact sur le développement de la compétence lexicale chez les apprenants de master 1 inscrit à l'université d'EL TARF. Après la réalisation de notre pratique, nous avons pu confirmer notre hypothèse de recherche selon laquelle la collaboration permet aux apprenants d'enrichir leurs compétences lexicales, notamment dans la réalisation d'un texte; en effet, la collaboration a été l'une des stratégies d'apprentissage qui a contribué à enrichir le répertoire lexical des apprenants.

MOTS CLÉS : Apprentissage du FLE, collaboration , socioconstructivisme, compétence lexicale, apprenants.

Abstract:

Our research in the field of didactics of FFL's main objective is to show the role of collaborative work and its impact on the development of lexical competence among learners master 1 from the University EL TARF. After the realization of our practice, we confirmed our research hypothesis that collaboration allows learners to enrich their vocabulary skills, particularly in the realization of a text; in fact, collaboration has been one of the strategies learning that helped enrich the lexical repertoire of learners.

KEYWORDS: FLE learning, collaborative social constructivism, lexical competence, learners.

ملخص :

أردنا بهذا العمل معرفة إذا ما كان تطور المكتسبات المعجمية يتحقق عن طرق العمل الجماعي في الإنتاج الكتابي مع طلبة الماستر 01 آداب ولغة فرنسية، تخصص التعليمية .

في الحقيقة، استنتجنا في نهاية الدراسة أن العمل الجماعي يحسن في تطور الكفاءة المعجمية.

الكلمات الرئيسية: تعلم اللغة الفرنسية، العمل الجماعي، البنية الاجتماعية، المكتسبات المعجمية ، طالب.

Sommaire :

Introduction générale	01
Partie théorique	03
Chapitre 01 : la collaboration.....	04
Chapitre 02 : la compétence lexicale et la production écrite.....	15
Partie pratique	26
chapitre 01 : méthodologie de la recherche.....	27
Chapitre 02 : analyse de résultat	30
Conclusion générale	45
Bibliographie	46
Annexe	48

L'apprentissage du FLE constitue un champ de recherche très vaste et complexe pour les différents chercheurs (Didacticiens, Psychologues, Enseignants...), c'est ce qui explique d'ailleurs, la multiplicité des études afin d'améliorer les méthodes, les pistes ainsi que les moyens d'enseignement adéquats.

Notre recherche dans ce sens va nous permettre de soulever certaines difficultés concernant la compétence lexicale chez les apprenants dans l'élaboration de leurs tâches.

Le constat de cette situation nous mène à se poser des questions sur ses origines et de réfléchir surtout sur le traitement en fonction des changements que connaît le système éducatif avec bien sur l'apparition de nouveaux concepts à savoir la pédagogie du projet, l'approche par compétence, les situations problèmes et surtout l'interactivité dans une classe de langue .

Tout cela encourage à concrétiser les pratiques éducatives et les stratégies d'Enseignement axées sur la collaboration.

Alors, la question que nous avons posée est la suivante : *La collaboration constitue –t'elle l'une des réponses aux besoins des apprenants du FLE en même temps qu'une aide pertinente au développement de leur compétence lexicale ?*

Decette problématique découle l'hypothèse suivante : *la collaboration est un outil pédagogique permettant d'enrichir la compétence lexicale des apprenants en FLE.*

Notre objectif vise à démontrer en quoi une activité sous un cadre collaboratif peut constituer une réponse à la situation développée.

Ce sujet ne date pas d'aujourd'hui que l'on remonte dans l'histoire des idées pédagogiques, on peut relever que « le fondement principal de cette approche est que c'est surtout en interagissant avec les autres, en coordonnant sa conception de la réalité avec celles des autres, que l'individu maîtrise de nouveaux concepts »(DOISE, 1990). Nous pouvons citer d'autres auteurs pour qui ce thème a été une source de réflexion : PIAGET, VIGOTSKY...

Pour vérifier l'intérêt de notre recherche, nous avons effectué notre travail à l'université d'EL TARF « CHADLI BENDJEDID » auprès des apprenants de master 1, spécialité: didactique du FLE auxquels nous avons proposé une activité d'écriture en situation individuelle, puis en situation groupale sur un thème qui est :le manque de pluviométrie ,nous avons choisi ce thème parce qu'il s'agit d'un thème d'actualité, connu par la majorité des étudiants

Les méthodes que nous avons donc utilisées dans notre étude sont à la fois :
La méthode quantitative, La méthode qualitative

La méthode quantitative: pour compter le nombre du vocabulaire employé dans le travail individuel et dans le travail collaboratif, c'est ce qui nous permet de faire des tableaux, des graphiques

La méthode qualitative : pour juger la qualité du vocabulaire employé par les apprenants dans les deux situations (individuelle et collaborative).

Notre travail s'articule essentiellement autour de deux parties que nous allons présenter comme suit : partie théorique, partie pratique.

La partie théorique englobe deux chapitres :

Le premier est réservé à la collaboration, dans laquelle nous allons mettre l'accent sur la définition, l'origine, les composantes et les avantages.

Le deuxième est conservé à la compétence lexicale et la production écrite comme deux notions indissociables.

Quant à la partie pratique, elle constitue aussi deux chapitres :

Concernant le premier, il est consacré à la méthodologie de la recherche.

Le deuxième à l'analyse et l'interprétation des données.

Enfin ce travail est terminé par une conclusion générale mettant en exergue les résultats obtenus par cette recherche.

PARTIE THEORIQUE

INTRODUCTION :

Pendant longtemps, les théories sur la collaboration ont privilégié l'intégration d'un individu au sein d'un groupe .Autrement dit, divers travaux récents dans le processus Enseignement/Apprentissage se centrent sur de nombreuses activités qui mettent en œuvre diverses situations d'apprentissage s'appuyant sur les interactions sociales et cognitives entre les apprenants en classe. Cette stratégie d'apprentissage se base principalement sur le partage des idées, elle permet aux apprenants de travailler ensemble, d'échanger pour arriver à atteindre en commun une tâche scolaire, mais aussi d'améliorer plusieurs compétences celle de la compétence lexicale .Dans ce premier chapitre ,nous voulons mettre l'accent sur le concept de travail collaboratif en classe de FLE,tout en faisant appel à ses composantes ,ses avantages ,et la principale théorie de l'apprentissage qui s'accorde sur la nature socioconstructiviste de l'acquisition d'un savoir .

I. l'origine du travail collaboratif :

pour T.Panitz (1999), le travail collaboratif trouve ses racines chez des chercheurs américains comme Lewin (1944) avec ses études sur la dynamique de groupes, ou Dewey (1927) pour qui les apprentissages ont une nature sociale et sont basés sur la réflexion collective ,d'autres chercheurs dans le domaine Enseignement/Apprentissage se sont intéressés à la notion de travail collaboratif .Piaget est l'un de ces derniers qui se sont opposés à l'école traditionnelle ,il insiste principalement sur les méthodes dites actives, qui se centrent principalement sur les apprenants en donnant une place centrale dans le processus Enseignement/Apprentissage et en modifiant les principales conceptions , elles peuvent également former des apprenants plus responsables dans la gestion de leur comportement.

Selon(PERRET et PERRET CLERMONT ,1979,p.5),ce concept « est un mode de travail qui modifie la situation de communication unidirectionnelle dans laquelle se trouve classiquement Enseignants /Enseignés et par là modifier également la relation des apprenants au savoir en diversifiant pour l'apprenant les sources d'information et de documentation ».D'après la citation , nous pouvons dire que le

travail collaboratif à changer radicalement la situation d'apprentissage , elle était unidirectionnelle, et elle devient pluridirectionnelle.

II. la définition du mot collaboration :

La collaboration vient du verbe collaborer, et qui veut dire selon le petit Larousse ; « agir conjointement avec quelqu'un », elle est définie aussi par Glossaire comme étant : la collaboration « est un travail en commun , un travail entre plusieurs personnes qui génère la création d'une œuvre commune » (le petit robert) c'est une stratégie d'apprentissage qui favorise la structuration de groupes, elle est aussi une sorte d'une réunion dans laquelle deux ou plusieurs personnes s'associent pour élaborer ou apprendre quelque chose ensemble.

Cet engagement mutuel des apprenants offre un espace d'interaction et de communication, il s'agit d'ordonner les idées variées c'est-à-dire rassembler les informations partielles fournis par chaque membre du groupe à propos du thème traité afin de les générer en une connaissance élargie.

Effectivement, le travail collaboratif est aussi appelé : travail en équipe, travail de groupe, travail en dyade (paire), aide mutuelle.

La collaboration est un acte de travail ou de réfléchir ensemble pour atteindre un objectif.

Dans son sens commun, la collaboration est un processus par lequel deux ou plusieurs personnes ou organisations s'associent pour effectuer un travail intellectuel suivant des objectifs communs.

Selon HENRI ,F et Lundgren-Cayrol,K(2001) souligne une définition complète de l' apprentissage collaboratif : L'apprentissage collaboratif est une démarche active par laquelle l' apprenant travaille à la construction. Le formateur y joue le rôle de facilitateur des apprentissages alors que le groupe y participe comme source d'information, comme agent de motivation , comme moyen d'entraide et de soutien mutuel et comme lieu privilégié d'interaction pour la construction collectif des connaissances . La démarche collaborative reconnaît le caractère individuel et réflexif de l' apprentissage de même que son ancrage social en le rattachant aux interactions de groupe .

En fait, la démarche collaborative couple deux démarches : celle de l'apprenant et celle du groupe.

Dans les définitions données par l'université de Genève : " Dans le cadre d'un travail réalisé de façon collaborative, il n'y aura aucune répartition du travail entre participants, en effet ces derniers travailleront tous ensemble à chaque étape de l'élaboration du travail, il sera donc impossible, une fois le travail réalisé, d'identifier le travail fourni par chacun, ce type de travail se base sur les capacités de communication et d'interaction de chacun" .

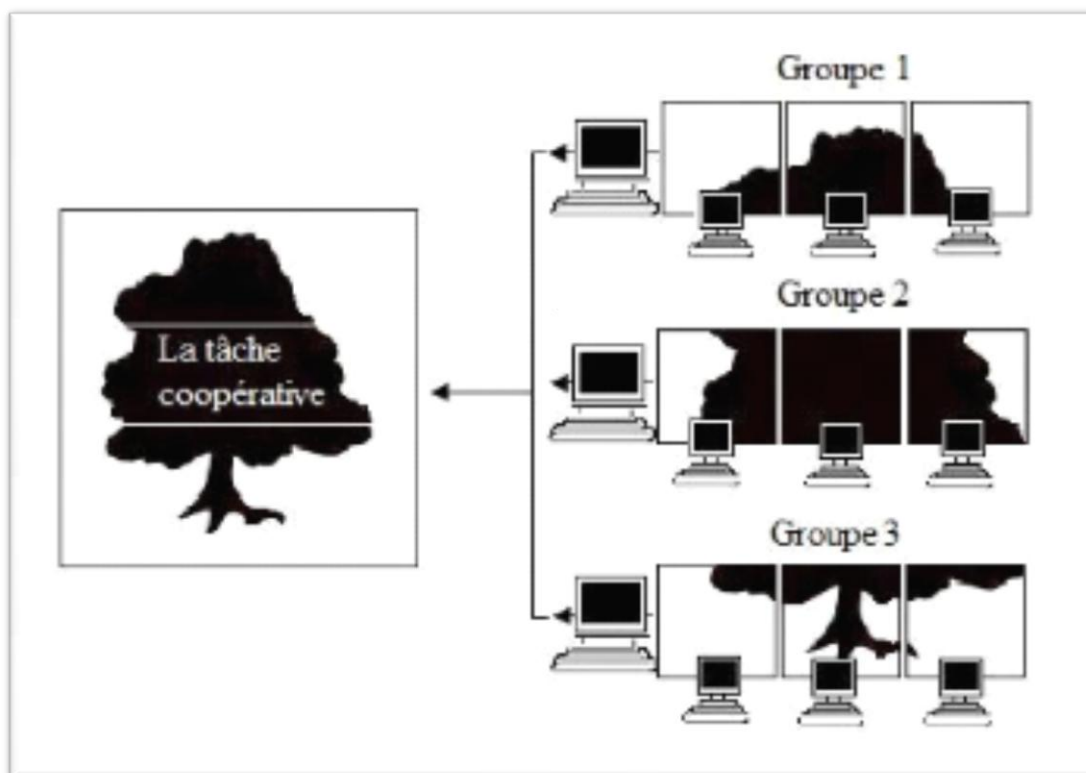
III. La distinction entre collaboration et coopération :

La collaboration et la coopération sont deux nouveaux modes d'apprentissage qui renvoient essentiellement à une pratique collective, et qui exige également l'association de deux ou plusieurs personnes .Certains chercheurs comme Cohen (1994) trouve qu'il n'a pas une distinction entre les deux notions c'est-à-dire les emploient pour dire la même chose autrement dit comme deux synonymes. , pour l'auteur, ni l'effectif du groupe, ni la structuration de la tâche, ne sont des critères de définition .pour lui ,les produits à retenir sont l'activité conjointe des élèves , l'implication de chacun dans la tache collective et l'absence d'un contrôle directe et immédiat de l'enseignant . Alors que d'autres écoles pensent qu'il existe une différence entre ces deux types notamment au niveau de la structure d'interdépendance des apprenants (Dillenbourg,Baker ,Blaye et O'Malley ,1996 ; Rouiller, 1998, cité par Dillenbourg et al. 1996, p.191). Donc, pour montrer cette ambiguïté, il est important de faire une petite analyse comparative tout en s'appuyant sur la principale définition de chacune.

1- LA COOPERATION:

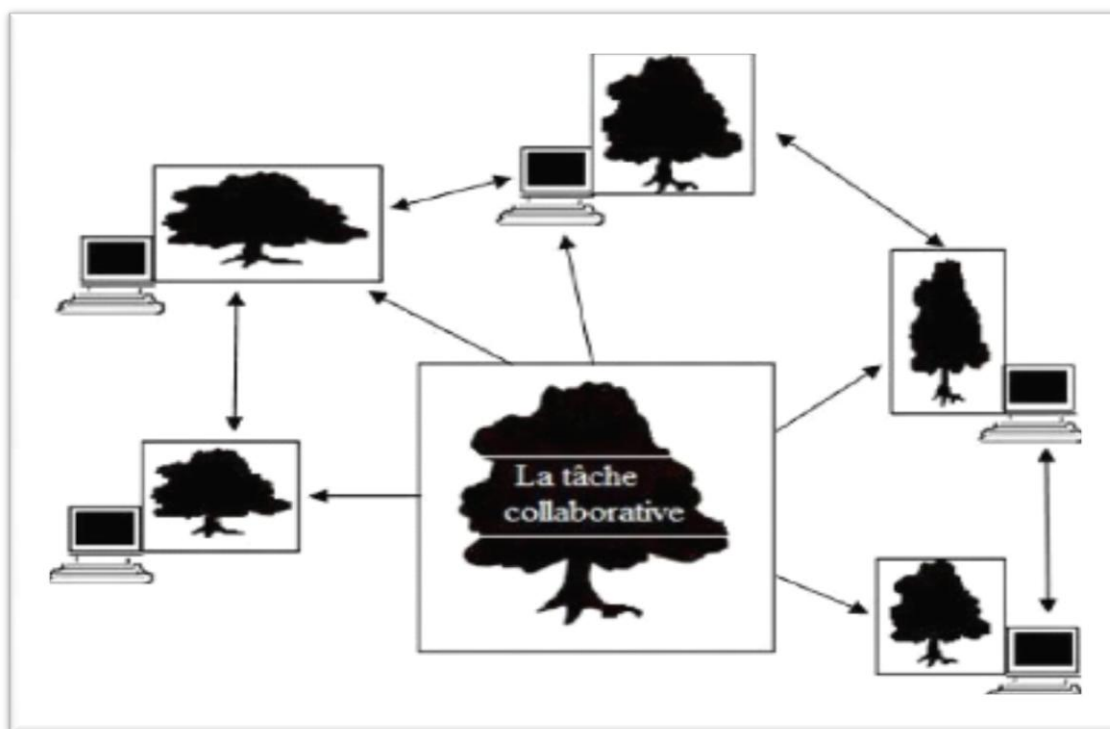
ce terme dérivé du latin co-operare et qui veut dire :travailler ensemble, c'est une sorte de travail collectif qui favorise l'élaboration d'un travail à l'aide d'une façon non conflictuelle c'est-à-dire la tâche globale à effectuer est partagée au départ en sous tâches qui sont finalement indépendantes les unes des autres .Chaque membre du groupe est obligé de réaliser la partie qui lui a été adressée et qui a été différente par rapport à celles des autres membres du groupe ,cela peut se faire

soit ,selon une distribution horizontale dans laquelle tâches et acteurs sont équivalents ,soit selon une logique d'attribution en fonction des compétences de chacun »(Cerisier, « environnements d'apprentissages collectifs en réseaux »1999) puis ,toutes les membres du groupe réunissent pour produire un objet final qui englobe toutes les sous tâches qui sont réalisées individuellement.



Le travail coopératif (source : Henri Et Lundgren – Cayrol , 2001)

2-la collaboration : vient du latin collaborare et qui veut dire « travailler ensemble » c'est une stratégie qui présuppose l'union mutuelle des participants dans un effort coordonné pour résoudre ensemble le problème .Selon Roschelle et Teasley (1995),la collaboration nécessite une implication réciproque des apprenants pour pouvoir réaliser une tâche .La coordination demeure jusqu'à la fin de l'activité parce que les sous tâches restent très enchevêtrées les unes aux autres ce qui exige une conception partagée constante du problème(Roschelle&Teasley,cité par Dillenbourg et al .,1996,p.191).



Le travail collaboratif (source : Henri Et Lundgren – Cayrol , 2001)

Cette distinction n'est pas sans ambiguïté MIYAKE(1986) a montré qu'une certaine division du travail est spontanément faite lors d'une collaboration. Une personne prend le rôle d'exécutant, celle qui a le plus à dire ou celle qui tient la souris, et l'autre le rôle de contrôle.

C'est-à-dire qu'elle critique et fournit des alternatives (Blaye, Light .Joiner & Sheldon, 1991) la distribution des rôles dépend de la tâche et peut fréquemment changer.

- Ce n'est pas le fait que la tâche est distribuée ou non qui distingue la collaboration de la coopération mais la façon dont elle est divisée. Dans la coopération, la tâche est découpée en sous-tâches indépendantes et la coordination n'est nécessaire qu'au moment d'assembler les résultats partiels. Dans la collaboration, les processus cognitifs peuvent être divisés en couches interdépendantes ; l'activité est synchronisée et coordonnée de manière à construire et à maintenir une conception partagée d'un problème (Roschelle & Teastey 1995).

IV. Les composantes du travail collaboratif :

La structuration des groupes occupe une place primordiale dans le travail collaboratif, elle peut se faire soit par l'enseignant soit par l'apprenant lui-même, à ce propos, on distingue différents types de regroupement

1-Regroupement informel :

Ce type de regroupement s'intéresse également aux relations, et à l'échange des membres au sein du groupe, sans règles préétablis dans l'élaboration d'une tâche scolaire.

2-Regroupement de base :

Dans ce mode de travail, la répartition des groupes reste la même depuis le début de l'année scolaire jusqu'à la fin.

3-Regroupement au libre choix des apprenants :

Dans ce cas, l'organisation des groupes est devenue le pouvoir des apprenants qu'ils ont la responsabilité de former des groupes.

4- Regroupement représentatif :

Ce type de travail est formé par les délégués de chaque groupe, c'est-à-dire chaque délégué doit choisir les membres les plus convenables pour travailler.

5-Regroupement aléatoire :

Qui se fait selon deux critères : soit par ordre alphabétique des apprenants, soit par leur positionnement dans la classe.

Dans notre recherche, nous avons autorisé les élèves à choisir leurs partenaires c'est-à-dire nous avons appuyé sur le regroupement au libre choix parce que le fait de donner le choix aux apprenants peut avoir un impact majeur sur leur volonté, ce qui les aide à se sentir libérés, respectés, et appréciés.

V. SES AVANTAGES :

L'apprenant qui travaille en groupe est avant tout un individu social ; en s'intégrant dans un groupe ,l'apprenant est exposé à des apprentissages variés qui l'aideront à résoudre les difficultés rencontrées dans la réalisation d'un travail .Il pourra sans difficultés résoudre ses problèmes et ce ,au moyen des apprentissages qu'il a pu recueillir au sein de son groupe .un élève qui accomplit des tâches collaboratives peut échanger ses idées et accueillir ,donc, un bagage riche et varié

comme a dit MICHEL BARLOW : « communiquer c'est partager ,mettre en commun tour à tour ,donner et recevoir des richesses de tous ordres ».L'utilisation de ce type d'apprentissage présente des finalités multiples ,on peut citer :

1-LA MOTIVATION :

Comme nous l'avons signalé ,il ne fait ainsi plus de doute que le travail collaboratif peut constituer un environnement sociocognitif susceptible de générer des progrès individuels et de motiver les membres du groupe et chacun essaye de marquer la différence , de s'imposer pour être acteur à part entière et de se dire j'ai fait seul quelque chose ,j'ai acquis une identité et une reconnaissance, une valeur et une signification ,donc, il est important de dire que le travail collaboratif vise essentiellement le développement individuel sur le plan psychologique pour s'investir dans l'activité proposée, s'engager réellement dans l'action et surtout contribuer au développement de son autonomie. On peut donc en conclure que le travail collaboratif avec cette notion de la motivation ne permet pas à quelqu'un de faire tout seul un travail demandé c'est-à-dire tout le monde peut et doit participer activement mais sans excès.

2-LA SOCIALISATION :

le travail collaboratif est un objectif d'apprentissage à caractère social car l'essentiel n'est pas l'apprentissage au sens cognitif (le savoir) de ce terme, mais au niveau des attitudes sociales des élèves :il s'agit d'apprendre à organiser un travail en commun ,de planifier les étapes de celui-ci , de trouver à chacun une place lui permettant de s'intégrer dans le groupe ,de se dégager une image négative que les autres ont de lui ,il peut s'agir également de construire un réseau de communication entre des personnes qui ne se connaissent pas . la question qui se pose : qu'est que chacun peut faire pour améliorer ses relations sociales au sein du groupe ?

3- LE DEVELOPPEMENT D'UNE COMPETENCE COMMUNICATIVE :

Le travail collaboratif est un mode d'apprentissage qui insiste essentiellement sur les interactions ainsi que l'aspect de la négociation dans le processus d'Enseignement/Apprentissage.

Il est considéré comme un moyen d'apprendre aux élèves à communiquer, autrement dit, il représente également une meilleure pratique qui développe chez l'apprenant la capacité :

- de s'exprimer sur des questions importantes.
- de partager ses idées, son opinion sur un sujet.
- d'argumenter pour convaincre d'autres personnes d'adopter la même position.
- de demander des explications et des justifications à leurs pairs.

Donc, le travail collaboratif est un facteur essentiel dans le développement de la compétence communicative désapprenant, c'est celui qui sensibilise les apprenants à donner leur point de vue, à agir et à intervenir. Selon Baudrit " faire travailler les élèves ensemble développer leur intérêt personnel pour les relations sociales, favoriser le partage des idées ; voilà ce qu'il cherchait à promouvoir ".

VI. SES INCONVENIENTS :

Les inconvénients sont peu nombreux, le travail collaboratif est une approche complexe, possède des points faibles comme :

- Il peut augmenter la compétitivité entre les membres du groupe. Ceux qui sont brillants ont la possibilité grâce au travail collaboratif d'effectuer leurs tâches plus rapidement. Ils sont toujours en train de se surpasser.
- Certains éléments peuvent être moins actifs que d'autres.
- La rapidité dans l'échange des informations entre apprenants peut entraîner une analyse moins exhaustive des informations.

VII. LE SOCIOCONSTRUCTIVISME :

1- Vygotsky

Vygotsky est le pionnier du socioconstructivisme, c'est celui qui rend indispensable les activités cognitives et le contexte socioculturel dans le processus d'Enseignement/Apprentissage, selon cet auteur la culture et la socialisation sont les seules à pouvoir assurer le développement cognitif de l'enfant.

2- Le Socioconstructivisme

C'est une théorie d'apprentissage élaborée par Vygotsky, elle se caractérise essentiellement par l'importance des interactions et le contexte socioculturel dans la

construction d'un savoir, autrement dit elle favorise l'information d'une zone proximale de développement, ce qui nous amène à dire que l'apprenant n'apprend jamais seul quelque chose mais toujours en commun avec d'autres personnes (enseignant, apprenant, personnes capables) pour résoudre des problèmes qui apparaissent difficiles.

Vygotsky définit ce concept comme étant (1985) « la distance entre le niveau actuel du développement et le niveau proximal déterminé par la capacité de résoudre un problème sous un guidage d'un adulte ou en collaboration avec un autre compagnon plus capable »

Zone proximale de développement



D'après cette citation, nous pouvons dire que cet espace est lié intimement au supplément d'apprentissage que l'élève peut construire ses connaissances par le biais de l'échange, il s'agit de confronter ses propres concepts, de les comparer avec ce qui apportent les autres pour arriver à reconstruire un nouveau savoir.

le socioconstructivisme est donc un modèle d'apprentissage qui rend indispensable les espaces d'interaction et de la communication dans le processus d'apprentissage, c'est ce qui permet d'amener les apprenants à devenir plus responsables et autonomes

3- Le rôle de l'enseignant dans le travail collaboratif :

En collaboration, l'apprenant cherche des solutions à la situation avec l'aide de ses partenaires et sous la direction d'un enseignant qui joue un rôle majeur, ses

taches sont multiples ,il s'agit d'un médiateur, c'est celui qui organise parfois les groupes avec un choix efficace de la manière de confrontation, il aide ses apprenants à atteindre de vrais objectifs par la simplification de la tâche mais il ne doit pas apporter des informations. Et aussi l'enseignant endosse un rôle de facilitateur lors du travail collaboratif, bien souvent à cette étape, on se focalise sur la production oubliant que l'objectif final est l'apprentissage(le chemin plus que le résultat, ce qui n'étonnera pas les tenants de la pédagogie par projet. En plus de son rôle de soutien à la motivation, l'enseignant a la responsabilité de s'assurer de la bonne marche du processus d'apprentissage, n'hésitant pas à recadrer les apprenants en cas de dérapage.

Conclusion :

Le travail collaboratif se mesure ainsi par le besoin d'appartenance qui offre une surface d'échange, c'est celui qui permet aux apprenants qui ont accès à divers ressources d'acquérir directement de nouvelles attitudes, des valeurs, afin d'enrichir leur compétences. On peut dire aussi que le travail collaboratif apporte aux élèves le soutien de leurs partenaires ainsi que des opportunités et des modèles de comportement social.

Introduction :

Dans le domaine de l'enseignement en général, et l'enseignement du français langue étrangère en particulier, l'objectif principal est la construction d'un vaste éventail des compétences, essentiellement la compétence lexicale c'est-à-dire des mots pour pouvoir exposer, échanger, faire passer des idées sur différents thèmes et dans différentes situations.

Ce chapitre s'articule autour de deux grandes notions qui sont étroitement liées, la compétence lexicale et la production écrite.

I. La définition du mot « compétence » :

Etymologiquement c'est un nom féminin, vient du latin *competentia* et qui prend plusieurs significations :

Une compétence est « un système des connaissances conceptuelles et procédurales, organisées en schémas opératoires et qui permettent à l'intérieur d'une famille de situations, l'identification d'une tâche –problème et sa résolution par une action efficace » Gillet (1991) *Construire la formation : outils pour les enseignants et les formateurs*, Paris, PUF.

Selon le dictionnaire pratique de didactique du FLE de JEAN PIERRE ROBERT qui propose dans son contenu d'autres dictionnaires qui définissent dans son conception courante, la compétence comme : "Une connaissance ou une capacité reconnue dans un domaine particulier " ; c'est-à-dire ils insistent sur le savoir ou le savoir-faire.

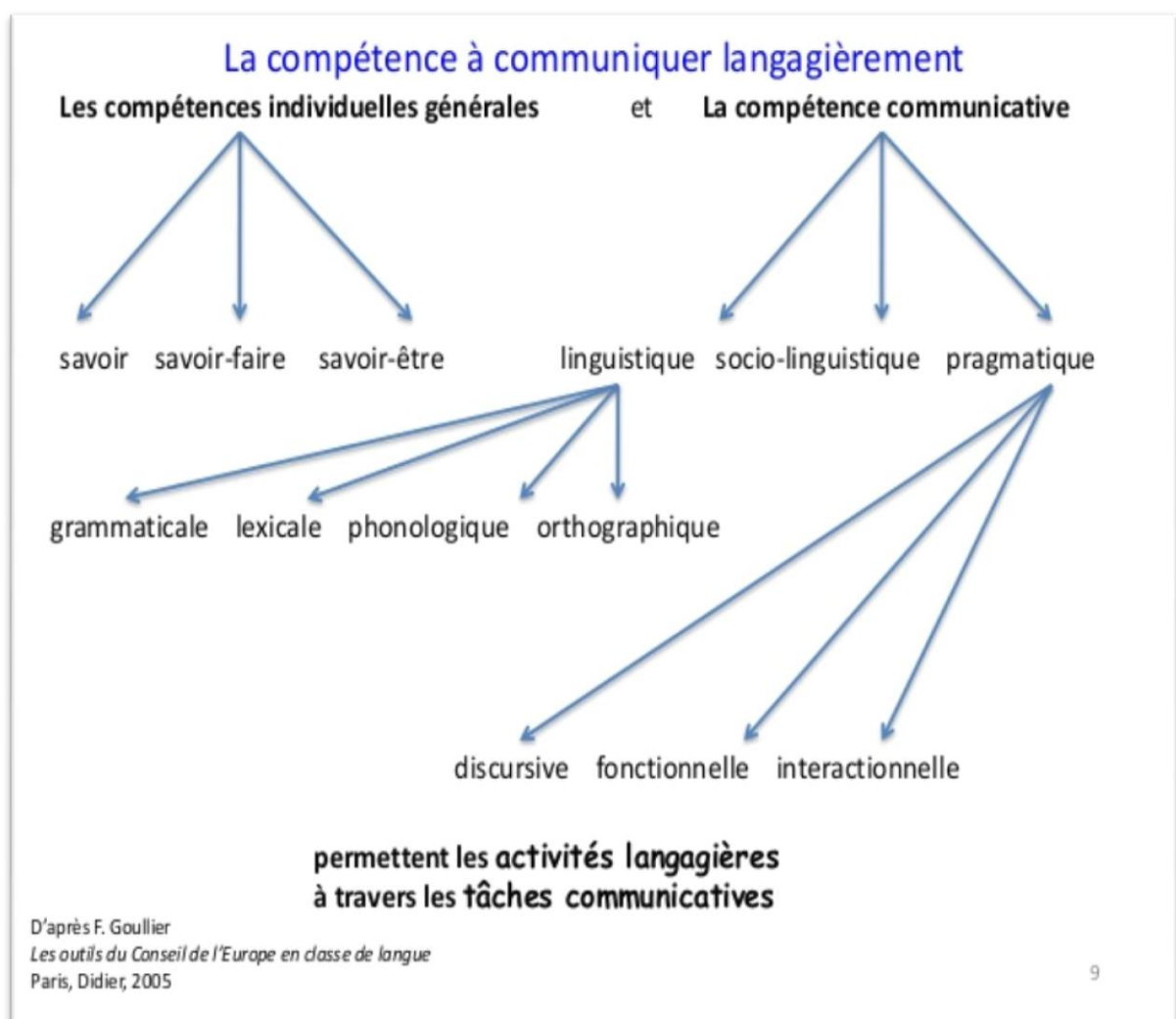
Pour N. CHOMSKY, en grammaire générative : « la compétence est la connaissance implicite innée, que tout individu possède de sa langue ». À la compétence, il s'oppose la notion de la performance, dans le cadre de la communication, la performance peut être envisagée comme : « le résultat concret de la compétence mise en œuvre, en réception ou en production dans une situation ». Autrement dit la mise en pratique du savoir et du savoir-faire.

Selon GLOSSAIRE des concepts pédagogiques approche par compétence : la compétence c'est une capacité avérée d'utiliser des savoir, des aptitudes et des

dispositions personnelles, sociales ou d'apprentissage et pour le développement professionnel ou personnel.

Selon le Grand dictionnaire de la psychologie ce concept est « un ensemble des savoirs linguistiques d'un locuteur, qui lui permet de comprendre et de produire un nombre infini des phrases ». Il se trouve différentes variétés de compétence :

- a- Une compétence linguistique.
- b- Une compétence sociolinguistique.
- c- Une compétence paradigmatique.



a-La compétence linguistique :

elle constitue la principale habileté qui prend une valeur essentielle dans le processus d'Apprentissage, elle représente également l'unique mode d'expression dans toutes les langues (maternelle ou étrangères), selon cette dernière se décline

d'autres sous compétences citant : lexicale, orthographique, sémantique, et grammaticale qui sont à la fois considérées comme des moyens de mieux lire , de mieux écrire, de mieux parler .Nous les décrivons systématiquement dans les lignes qui suivent :

1-Sous compétence lexicale :

qui représente la connaissance du vocabulaire et son emploi avec justesse ,il s'agit des mots lexicaux qui servent à exprimer le sens comme les adjectifs, les noms et d'autres fonctionnels qui marquent les relations entre les unités au sein d'une phrase ou bien un texte par exemple : les conjonctions, les prépositions

2-Sous compétence grammaticale:

S'intéresse également aux normes grammaticales qui président le regroupement des mots dans un énoncé.

3- Sous compétence sémantique :

C'est la capacité d'utiliser le vocabulaire pour composer une signification.

4- Sous compétence orthographique :

c'est une compétence fortement indispensable dans les deux aspects :oral ,écrit elle se définit par la manière de lire et écrire correctement les mots ,sans égard à leur rôle dans la phrase .

II .Le lexique :

Avant d'aborder la notion de compétence lexicale, il est primordial de montrer clairement qu'est qu'un lexique ?

C'est un ensemble des mots autrement dit des unités signifiantes formant la langue d'une communauté, d'un locuteur. Ces unités peuvent être de différentes classes grammaticales: Adjectif, nom, pronom, verbe, conjonction, préposition, déterminant. Certains d'entre eux sont variables : adjectifs, noms, pronoms, déterminants, verbes. -d'autres sont invariables : adverbes, conjonctions, prépositions.

Donc, ce dernier est un élément indispensable et d'une importance capitale dans toute réalisation orale et écrite.

Selon LAURENCE LENTIN " la linguistique actuelle n'oppose plus le lexique et la grammaire, mais travaille sur des unités porteuses d'une forme et d'un sens les morphèmes grammaticaux et les morphèmes lexicaux"(page 94 ; 2009).

A partir de cette citation, on peut définir le lexique comme un ensemble du mot ,le mot étant considéré comme une unité graphique chargée de signification.

On peut admettre qu'une partie appartient au domaine de la grammaire, et qu'une Autre au lexique.

Selon le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde de JEAN PIERRE CUQ "le lexique désigne l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe social, ou d'un individu "

Selon le dictionnaire le petit LAROUSSE 2010" le lexique est un ensemble des mots formant la langue et considéré abstraitement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue"

Dans l'acception linguistique, le terme est défini comme : "l'ensemble indéterminé des éléments signifiants stables(mots, locutions ...d'une langue, considéré abstraitement comme une des composantes formant le code de cette langue).

A partir de ces définitions donnés, le lexique c'est l'ensemble des mots qui constituent une langue .Cet ensemble est déterminé par de grand type de relation.

2-LA TYPOLOGIE DU LEXIQUE :

Le lexique global : Il englobe tous les mots d'une langue utilisée dans une situation de communication donnée, par exemple"les verbes, les noms, les adjectifs, l'adverbe etc....."

Le lexique individuel : Il fait partie du lexique global, le lexique individuel c'est l'ensemble des mots employés par le locuteur dans sa propre communication : le vocabulaire

3-La différence entre lexique et vocabulaire :

Certains enseignant et apprenants confondent entre le vocabulaire et le lexique, pour lever l'ambiguïté qu'il y'en a entre les deux termes nous présenterons

la distinction suivante : le vocabulaire fait partie du lexique en tant que le lexique englobe les unités lexicales d' une langue" On admet conventionnellement que le lexique d'une langue est la totalité des mots et des termes qui pouvant être employés dans cette langue(...) un vocabulaire est la portion du lexique employé habituellement par tel ou tel locuteur, par tel auteur dans une telle œuvre par les spécialistes de telle spécialité "Autrement dit l'ensemble des termes qui font partie de la langue .Tandis que le vocabulaire est un sous ensemble du lexique utilisé par un individu pour s'exprimer ses besoins communicatifs.

4-L'importance du vocabulaire dans l'Enseignement/Apprentissage du FLE :

Le vocabulaire est un composant crucial de la langue car il aide à comprendre le fonctionnement de la langue et saisir ses moyens linguistiques qui s'exploitent pour satisfaire les besoins de la communication.

L'objectif principal de l'enseignement du vocabulaire ce n'est pas seulement d'accumuler un grand nombre de mots, mais c'est la capacité de les utiliser dans une situation communication donnée.

Sa maîtrise est très importante pour l'apprenant pour qu'il puisse articuler sa pensée et s'exprimer ses idées soit au niveau de l'oral ou de l'écrit, et il développe aussi ses habiletés d'analyse et d'interprétation les différents phénomènes.

En plus, le vocabulaire facilite la compréhension des règles grammaticales de la langue qui ne peut se faire qu'à travers un bon bagage lexical.

III-La compétence lexicale:

Elle est définie par le conseil de l'Europe comme étant :« la connaissance et la capacité d'utiliser le vocabulaire d'une langue » .conseil de l'Europe 2000,p 87.

Selon Henri Holec(1995 :91) « c'est la capacité chez l'apprenant de comprendre oralement /ou à l'écrit , d'utiliser dans ses productions orales et /ou écrites ,(...)les mots qu'ils va rencontrer ou dont il aura besoin dans les situations de communication particulières ou il aura à assumer des rôles discursifs »c'est-à-dire ,l'apprenant doit apprendre et comprendre les fonctionnements très variables du lexique en terme de compétence (savoirs et savoir-faire) et non seulement en terme de connaissances(savoirs).

La notion de compétence lexicale selon Georges Ludi (1997) a souvent été conçue comme une sous composante linguistique prenant appui sur l'analyse morphologique des mots à partir de composition et de dérivation.

La compétence lexicale selon MARCONI : "la capacité de reconnaître et d'utiliser l'ensemble des mots d'une langue dans la pratique" (MARCONI, 1997 :2.)

PROTAIS NISUBIRE 2002 insiste sur le fait que cette compétence se définit par un système de relation que le lexique entretient avec les autres aspects de la langue, la culture, le discours, la communication et la réalité extralinguistique.

Et aussi cette dernière définit comme la capacité à reconnaître et à utiliser des mots.

Dans une langue de la façon que les locuteurs de la langue utilisent, la compétence lexicale comprend la compréhension des différentes relations entre les familles de mots et les collocations communes de mots.

Exemples :

Les apprenants qui apprennent l'anglais doivent être en mesure de reconnaître le concept de chaise et ce qui le rend différent d'un tabouret, un canapé ou un ban,

Ils doivent aussi savoir qu'une chaise est une pièce de mobilier, et qu'il existe différents types de chaises, y compris des fauteuils, des chaises longues, chaises de bureau, chaises berçantes et ainsi de suite.

Ils ont également besoin de comprendre comment chaise est maintenant utilisé dans son sens large pour ce que l'on appelle président, en particulier ce référent à une femme, comme dans Julie Wright est le président du comité.

D'après les définitions, on peut dire aussi que c'est une capacité qui exige principalement une bonne maîtrise par l'apprenant du vocabulaire avec toutes ses règles d'usage, nous insistons sur ce point parce que connaître tout simplement des mots, ne suffit pas pour accomplir efficacement une tâche orale ou écrite, autrement dit communiquer succinctement en fonction des situations sociales et dans des contextes de communication bien déterminés. Alors, pour une meilleure communication et pour que l'emploi du vocabulaire soit approprié et correcte, il

faut toujours prendre l'ensemble des composantes comme critères d'évaluation :

1- Linguistique :

Qui porte essentiellement sur la connaissance de la forme d'un mot (ses différentes parties) et leur signification.

2-Discursive:

Suppose la connaissance des liens sémantiques qui se trouve entre une série des mots.

3- Référentielle:

Cette composante s'appuie également sur la connaissance et l'expérience dans des domaines de la société et connaître le lien qui existe entre les différents objets du monde.

4-socioculturelle :

Implique la connaissance des différents registres de la langue et le respect de leur portée culturelle inhérente à cette dernière, c'est à dire les formes d'adresse vont variées d'une situation à une autre, d'une personne à une autre, d'une région à une autre, mais également d'une langue à une autre.

IV.LES CARACTERISTIQUES DE LA COMPETENCE LEXICALE :

a-la variabilité au plan de la référenciation:

Elle s'intéresse aux relations qui s'établissent entre le texte et les éléments extralinguistiques c'est-à-dire un mot peut posséder le sens de plusieurs choses et au contraire un objet soit indiqué autrement par plusieurs mots.

b- la variabilité au plan pragmatique :

Elle signifie également l'influence des actes de paroles sur la mise en situation des connaissances lexicales c'est-à-dire pour effectuer un acte, cela consiste à choisir le lexique adéquat pour répondre à l'objectif visé.

c-la variabilité au plan de la reconnaissance et de la production :

Elle concerne l'utilisation variable des moyens lexicaux .Cette variation existe par exemple au niveau des expressions idiomatiques.

V.LA PRODUCTION ECRITE

Dans la présente étude comme nous l'avons indiqué supra, nous nous intéressons à la langue écrite et plus précisément au lexique des apprenants.

Au terme de troisième palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est incité à produire par écrit en adéquation avec la situation de communication des textes de différents types c'est la phase de la production écrite.

a-Qu'est-ce qu'écrire ?

Étymologiquement c'est un mot du fond primitif issu du latin classique « scribere »

Selon le dictionnaire Antidote HD : écrire c'est tracer des signes servant à présenter les sons, les mots d'une langue.

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1994 :165), l'écriture : « est une représentation de la langue parlée au moyen de signes graphiques ».

L'écriture est une pratique fondamentale, savoir s'exprimer par l'écrit fait partie des compétences à acquérir par chacun .cet apprentissage du langage écrit est bien l'une des missions essentielles de l'école.

J.Goody (1979 :267) affirme que : « l'écriture n'est pas un simple enregistrement phonologique de la parole () ;dans des conditions sociales et technologiques qui peuvent varier, l'écriture favorise des formes spéciales d'activités linguistique et développe certaines manières de poser et résoudre les problèmes »

D'après Deschènes (1988 :98), l'écriture est un processus complexe « Ecrire un texte c'est tracer des lettres, des mots, des phrases mais aussi et surtout c'est élaborer un message qui veut transmettre la pensée de l'auteur et informer correctement le récepteur .Ecrire implique donc nécessairement tout un travail cognitif d'élaboration, de structuration de l'information qui est le résultat de l'interaction entre la situation d'interlocution et le scripteur ».

B- les fonctions de l'écrit dans le contexte scolaire :

L'apprenant écrit pour :-apprendre à écrire pour accomplir une tâche scolaire.
-pour communiquer ce qui signifie partager des mots, des connaissances, des observations, des découvertes.

La communication écrite est plus complexe que la communication orale, elle exige un effort de la part du scripteur parce qu'il est facile de dire n'importe quoi que d'écrire n'importe quoi.

-Pour convaincre ou partager une même opinion, de la réfuter.

C- la définition de la production écrite :

Elle est considérée comme un acte signifiant qui amène les élèves à former et à exprimer ses idées, ses sentiments, ses préoccupations pour les communiquer à d'autre.

Cette forme de communication exige la mise en œuvre des habilités et des stratégies que l'enfant sera appelé à maîtriser graduellement au cours de ses apprentissages scolaires.

Autrement dit, les productions écrites doivent correspondre à des situations de communication précise.

Pour écrire quelques choses, il faut savoir sur quoi on écrit, il faut avoir toujours un thème (contexte dans lequel on écrit) mais aussi un public (pour qui on écrit) c'est-à-dire que le scripteur doit toujours avoir dans l'esprit qu'il n'écrit pas pour lui-même mais pour un public.

Et enfin l'implication des connaissances appropriées dans l'objectif à atteindre.

d- La compétence lexicale dans la production écrite :

La maîtrise de la langue est une nécessité absolue en production écrite. La langue ne sera pas étudiée en tant que système, mais en tant qu'un outil au service des pratiques langagières et communicatives.

Le vocabulaire est donc un besoin inconditionnel, c'est un outil pour produire un énoncé, il permet à l'apprenant de construire les règles qui structurant la langue, c'est également une phase d'application qui commence par le

repérage, puis la manipulation c'est ce qui permet à l'apprenant de mobiliser les notions acquises en situation et qui l'entraîne progressivement à une tâche d'écriture plus complexe.

Et donc la compétence lexicale permet de développer la capacité d'écriture chez les apprenants en passant d'une phase simple jusqu'au discours, à travers les activités (des morphèmes, des structures morphosyntaxique et des relations lexicales) et par le choix des textes variés qui permettent de prendre en considération de nombreux champs lexicaux comme l'explique si bien JEAN CLAUDE BEACCO : "Le développement de la compétence lexicale suppose de concevoir des activités d'enseignement articulées aux compétences communicationnelles, dont elle est une composante, et donc articuler les méthodologies du vocabulaire aux compétences communicationnelles en fonction de facteurs comme : Réception et production, discours relevons de l'ordre de l'oral ou de celui scriptural, recherche de mot ou du choix dans les mots connus, identification des constituants formelles (suffixe, préfixe, composition)" ainsi, elle pousse l'apprenant à utiliser ses expériences de vie en s'appuyant sur un lexique appris et les règles de la langue pour réaliser une tâche particulière, par conséquent l'apprenant devient plus autonome dans son apprentissage d'ailleurs, cette compétence favorise l'acquisition de nouveaux mots à travers les activités lexicales.

La lecture et l'utilisation des autres supports parce que la capacité d'employer des mots pour transmettre un sens ne signifie pas l'augmentation du bagage lexical.

C'est pour cette raison il faut dire que les activités d'écriture doivent être correspond aux niveaux des apprenants pour qu'ils puissent utiliser les éléments de la langue dans un contexte précis.

Le travail sur les différents contextes des mots aide effectivement l'apprenant à mémoriser l'aspect structurel et comprendre la fonction de la langue dans des différents domaines tels que la grammaire, orthographe etc.

Le processus d'Enseignement/ Apprentissage du FLE donne aujourd'hui une grande importance pour la compétence lexicale, car sa maîtrise ouvre la porte aux apprenants pour qu'ils puissent articuler leur pensée et développer l'esprit critique.

Conclusion :

Il est évident de dire que la meilleure façon de communiquer ou agir dans une situation, est inciter le locuteur à acquérir une vaste étendue de vocabulaire qui lui permet de répondre à ses besoins dans le domaine de l'oral ou de l'écrit .Le lexique demeure ,alors ,non seulement un acquis mais surtout un moyen d'apprentissage aussi indispensable que nécessaire .Son insertion est donc ,le moyen le plus privilégié dans le domaine de la communication soit orale ou écrite.

Notre présente recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'écrit, elle portera également sur l'impact de la collaboration comme outil d'aide dans l'amélioration de la compétence lexicale en FLE notamment dans la rédaction d'une activité d'écriture, cas des étudiants de master1.

Pour mener à bien notre travail de recherche il est indispensable de suivre une méthodologie de travail tout en respectant les étapes suivantes :

1-Le public :

Notre public composé de 15 étudiants issus d'une classe de master1 spécialité: didactique du FLE. Les apprenants avec lesquels nous avons travaillé ont un niveau éducatif varié entre bon et moyen, une tranche d'âge entre 21-32ans et qui renvoient à des profils diversifiés. Nous avons choisi ce public car ils vont devenir des futurs formateurs.

2-Le terrain :

Notre expérimentation a été effectuée avec 15 étudiants de master 1 à l'université EL CHADLI BEN DJEDID « EL TARF »dans une classe ordinaire.

3-L'activité proposée :

- Séance1 :

Nous avons demandé aux apprenants de rédiger un texte explicatif dont la consigne est la suivante: «depuis quelques années, l'Algérie souffre du manque de pluviométrie .Rédigez un texte explicatif dans lequel vous expliquez les conséquences de ce phénomène» plus tard,

-Séance2 :

Nous avons demandé aux apprenants de réécrire le texte (2^{ème} jet) en lui apportant toutes les modifications nécessaires.

- Séance3 :

Nous avons intégré les apprenants dans des groupes, chaque groupe se compose de trois étudiants c'est à dire un trinôme (selon un choix libre) pour faire une réécriture collaborative du deuxième jet individuel qui est la réécriture.

Notre choix est porté sur la réécriture parce qu'elle est considérée comme une activité constitutive, elle est à la fois une correction, amélioration, et qui permet

au scripteur de déplacer, de détecter des erreurs, d'insérer des nouvelles en vue d'une réorganisation globale de son produit.

3- Les conditions de l'activité :

Afin que notre travail se déroule dans des bonnes conditions, notamment d'un point de vue sonore, nous avons groupé les tables, en laissant un espace important entre chaque groupe.

Tout au long de notre travail de recherche, nous supposons que le travail collaboratif aura un impact positif sur le développement de la compétence lexicale notamment dans l'amélioration du produit écrit. Pour confirmer ou infirmer notre hypothèse, nous avons procédé à une analyse comparative, cette analyse consiste à examiner les productions écrites.

1- D'un point de vue quantitatif :

Qui renvoie au nombre d'informations ajoutées par les participants lors de la réécriture collaborative du texte.

2- D'un point de vue qualitatif :

Qui renvoie à la pertinence des informations ajoutées par rapport à celles qui sont produites individuellement, La durée de chaque activité était 20 minutes. Il est préférable de limiter les activités à un certain temps, toujours le même, plutôt que de laisser la longueur varier d'une fois à l'autre. C'est pour voir justement est-ce que la collaboration permet d'enrichir la compétence lexicale des apprenants notamment dans la rédaction d'un texte ou le contraire ?

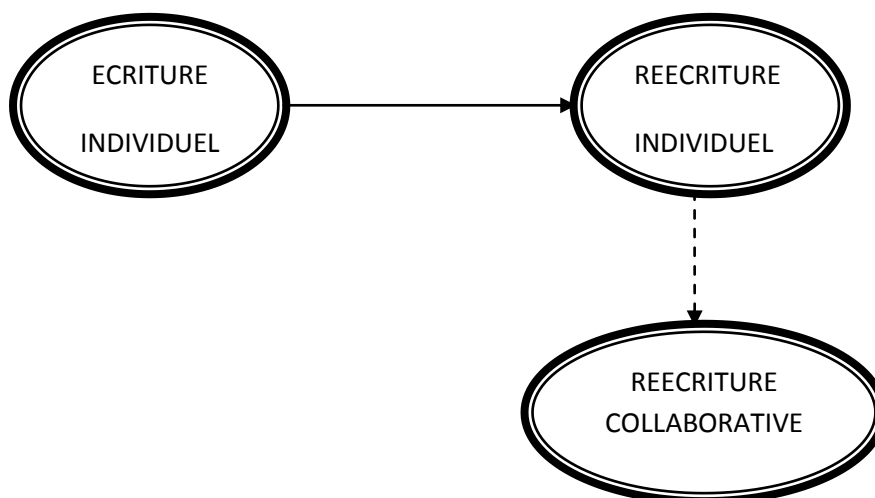


FIGURE 1 : LE PLAN DE TRAVAIL

La conclusion :

Nous allons essayer tout au long de ce chapitre d'expliquer la méthode que nous avons suivie pour réaliser notre pratique de classe. Ainsi, nous avons tenté de décrire notre pratique et définir quelques concepts clé.

Suivre une méthodologie pareille donne à notre travail sa pertinence et sa rigueur scientifique.

Comme toute recherche, La nôtre va analyser le corpus recueilli auprès des étudiants de master1 ce que nous allons voir en détail dans le chapitre suivant.

PARTIE PRATIQUE

Ce chapitre est consacré à une analyse des données réalisé auprès des apprenants de master 1 en vue de vérifier notre hypothèse ,nous avons pris sans précision 5 copies réalisées en situation individuelle afin de les comparer avec celles qui sont faites en collaboration, tout en s'appuyant sur les critères suivants:

a-Connecteurs logiques.

b-Le lexique employé(les conséquences).

- Les connecteurs logiques :

Sont des mots ou expressions qui servent à exprimer une idée ,à souligner les liens qui existent entre les faits et les actions, certains d'entre eux soulignent les étapes du raisonnement ,ils peuvent également présenter une succession d'évènement dans le temps ,une succession d'actions, des faits qui s'enchainent les unes aux autres.

1-Le travail individuel :

• **Tableau n°1 :les connecteurs logiques**

Apprenant	Les connecteurs employés	Nombre	Pourcentage
A1Bouchra	Et, aussi, donc, c'est-à-dire ,parce que ,aussi, alors, tel que	08	10,25%
A2Sabrina	Tel que, en premier lieu, comme, alors, en même temps.	05	6,41%
A3Thellili	Tel que, et, depuis quelques temps, mais,	04	5,12%
A4Yacine	Depuis quelques temps, puis, et.	03	3,84%
A5Selma	Et, en dépit de, à cause de, par, car, ainsi, donc,	07	8,97%
A6Salim	Ces dernières années, aussi, enfin.	03	3,84%
A7Meriem	De plus, pour.	02	2,65%
A8Laila	Ces dernières années, et, à cause de, mais, parce que, pour, et, par.	08	10,25%
A9Nesrine	Dans certain moment, et.	02	2,65%

A10 Assia	A causé, pour, parce que, et, aussi..	05	6,41%
A11wafa	Cette année, et, comme, aussi, enfin, pour.	06	7,69%
A12Ibtissem	Depuis les dernières années, comme, d'autres part, et, aussi..	05	6,41%
A13Djihene	Depuis quelques temps, donc, comme, et, parce que.	05	6,41%
A14Samia	Depuis les dernières années, à cause de, tel que, et, ainsi que, d'un autre côté, ainsi que en conclusion.	08	10,25%
A15Zohra	Depuis quelques temps, à cause de, donc, et car, pour, aussi bien.	07	8,97%
Total		78	100%

Comme l'indique le tableau, on remarque que tous les textes produits contiennent des connecteurs logiques avec un emploi inapproprié de certains d'entre eux. Le nombre des connecteurs fournis par les apprenants varient d'un apprenant à l'autre entre 02 (le plus petit) et 08 (le plus grand).

En première position, nous avons trouvé Samia, Laila, et Bouchra qui ont employé 08 connecteurs, avec un pourcentage de 10,25%. En deuxième position, nous avons trouvé Zohra et Selma qui ont utilisé 07 connecteurs, ce qui fait 8,97%. En troisième position, Wafa qui a employé 06 connecteurs, ce qui nous donne 7,69%. En quatrième position, nous avons trouvé Ibtissem, Djihene et Sabrina qui ont fourni 05 connecteurs avec un pourcentage de 6,41%. En cinquième position Thellili qui a usé 04 connecteurs avec un taux de 5,12%. Par la suite, Salim et Yacine qui ont utilisé 03 connecteurs, ce qui fait 3,84%. Enfin, Nesrine et Meriem qui ont employé 02 connecteurs, ce qui donne 2,65%.

Tableau°2 : le lexique(les conséquences)

Apprenant	le lexique utilisé (mots relatifs au thème)	nombre	pourcentage
A1 Bouchra	Elle a utilisé un lexique simple avec un nombre réduit des termes spécialisés : phénomène, sécheresse.	06	5.88%
A2 Sabrina	Elle a employé des mots ordinaires avec un peu des mots spécifiques : problème échec.	05	4.90%
A3 Thellili	L'étudiante a utilisé des termes simples avec quelques mots relatifs par rapport au thème : phénomène, l'effet de serre.	06	5.88%
A4 Yacine	Il a utilisé des mots simples avec l'apport de quelques mots : phénomène, situation difficile réchauffement climatique, dégradation.	06	5.88%
A5 Selma	Elle a employé des mots simples avec quelques mots spécifiques : problème domaine agriculture.	08	07.84%
A6 Salim	Il a utilisé des mots simples, avec l'ajout des quelques termes appropriés par rapport au thème : Ressources affaiblis.	04	03.92%
A7 Meriem	Elle a utilisé des mots avec quelques mots riches : effet, problème, maladie, agriculture, mort des animaux.	07	06.86%
A8 Laila	Elle a employé des termes simples avec un apport de quelques mots : réchauffement climatique, dégradation des forets , effet catastrophique.	09	08.82%
A9 Nesrine	Elle a utilisé des mots ordinaires et des mots relatifs au thème : maladies mortelles, choc, phénomène.	07	06.86%

A10 Assia	Elle a employé des mots simples avec quelques mots spéciaux au thème : la mort des animaux , sécheresse, détruit.	05	04.90%
A11 Wafa	Elle a utilisé des termes simples à l'exception de quelques mots spécifiques au thème : l'augmentation des prix , problème, catastrophe.	05	4.90%
A12 Ibtisseme	L'usage des mots ordinaires avec quelques termes adaptés : réchauffement climatique , chute d'économie.	06	05.88%
A13 Djihene	L'emploi des mots simples avec un apport très réduit des mots appropriés :la mort des animaux , maladies dangereuses, crise économique.	07	06.86%
A14 Samia	Elle a utilisé des mots ordinaires avec quelques mots relatifs au thème : trouble climatique , la sécheresse , diminution.	14	13.72%
A15 Zohra	Elle a utilisé des termes ordinaires avec quelques mots spécifiques :la sécheresse problème.	07	6.86%
TOTAL		102	100%

De ces résultats, on remarque que la majorité des apprenants utilisent des mots ordinaires avec un apport très réduit des mots qui sont en relation avec le thème ,ce qui prouve que les apprenants possèdent généralement un bagage linguistique simple .

En première position ,Nous avons trouvé Samia avec 14 mots qui sont relatifs au thème ,ce qui fait 13,72% ,en deuxième position ,nous trouvons Selma qui a marqué 08mots ce qui donne 7,84.En troisième position, Meriem,Nesrine,Zohra et Djihene avec 07 mots, ce qui donne6,86%.Par la suite Bouchra,Thellili,IbtissemeetYacine qui ont utilisé 06mots avec un taux de 5,88% .Concernant Sabrina,Assia,etWafaont fourni 05 mots avec un pourcentage de 4,90%.Enfin Salim, avec 04mots ,ce qui nous donne 3,92%.Ce tableau nous montre que les mots utilisés varient entre 04et 14 mots, avec un pourcentage de 3,92%(le plus bas)et (13,72%)le plus haut.

2-travail collaboratif :

- **tableau n01 : les connecteurs logiques**

Les groupes	Les connecteurs logiques	NOMBRE	Pourcentage
G1	Depuis quelques temps, tout d'abord, et, parce que, ainsi que, aussi, et, a causé, de plus, enfin, par, et.	12	23,07%
G2	Depuis quelques années, et ,d'abord, comme, puis, aussi ,en outre, enfin, en conclusion ,et, afin de.	11	21,15%
G3	Depuis quelques années, et parce que ,enfin, et.	05	9,61%
G4	Tel que, Depuis certains temps, a causé ,par, d'abord, et, ainsi que, tel que , enfin ,et,	10	19 ,23%
G5	Depuis quelques années, à cause de ,pour, ainsi que, car ,et, à cause de, mais, comme, aussi, par, aussi, c'est pourquoi ,et.	14	26,92%
Total		52	100%

Ce tableau nous a permis de dire que tous les textes contiennent des connecteurs logiques avec un emploi approprié ,même si le nombre de connecteurs dans le cas de groupe3 est assez réduit.

D'après le tableau, nous avons trouvé en premier lieu le groupe n5 qui a utilisé 14 connecteurs avec un pourcentage de 26,92% .En deuxième lieu, le groupe n01 avec un nombre de 12, ce qui nous donne 23,07%.en troisième lieu, le groupe n02 qui a employé 11 connecteurs avec un taux de 21,15%.Par la suite ,le groupe n04 qui a usé 10 connecteurs ,ce qui fait 19,23% .Enfin le groupe n03 qui a fourni 05 connecteurs, ce qui nous donne 9,61%.

Tableau 2 : le lexique employé.

Les groupes	Le lexique employé	NOMBRE	Pourcentage
G1	L'emploi d'un vocabulaire riche et varié comme : la faune et la flore, menace, effets, ressource d'irrigation, détruit, influencer.	14	18,42%
G2	L'usage des termes très riches (influe, provoque, entraine, disparition, induit, préserver) avec des phrases bien construites.	14	18,42%
G3	L'emploi des mots appropriés par rapport au thème : engendre, dégradation, la faune et la flore, propagation des maladies, impact,)	16	21,05%
G4	Utilisation adéquate et variée du vocabulaire par exemple : perturbation de la faune et la flore, détérioration, éco système)	12	15,78%
G5	Succession des idées avec un choix appropriés des mots : ressource race, chaleur intense, abimées, engendre, pousse, Ibola.	20	26,31%
Total		76	100%

Du coté de lexique employé, nous avons remarqué que les productions qui ont été réalisées par les groupes contiennent un vocabulaire très riches, variés .elles possèdent également des termes appropriés, adaptés au thème du texte produit.

Les apprenants utilisent tout ce qui rapporte au type du texte comme l'explication des conséquences.

Selon le tableau, nous avons trouvé en première position le groupe n05 qui a fourni 20 termes qui sont appropriés par rapport au sujet traité avec un pourcentage de 26,31%.En deuxième position ,nous avons trouvé le groupe n 03 qui a utilisé 16 mots relatifs au thème ,ce qui fait 21,05% .

En troisième position, le groupe n 01et02 qui ont employé 14 mots qui sont liés étroitement au sujet, ce qui nous donne 18,42%.Enfin, le groupe n 04 qui a usé 12 mots, ce qui a marqué 15,78%.

Etude comparative :

A-connecteurs logiques :

Travail individuel	Nombre des connecteurs	Travail de groupe	Nombre des connecteurs	Pourcentage (Individu)	pourcentage (groupe)
A4 Yacine	03	G1	12	3,84%	23,07%
A7Meriem	02	G2	11	2,65%	21,15%
A09 Nesrine	02	G3	05	2,65%	9,61%
A11Wafa	06	G4	10	7,69%	19,23%
A13Djihene	05	G5	14	6,41%	26,92%
Total	18	total	52	23,24%	100%

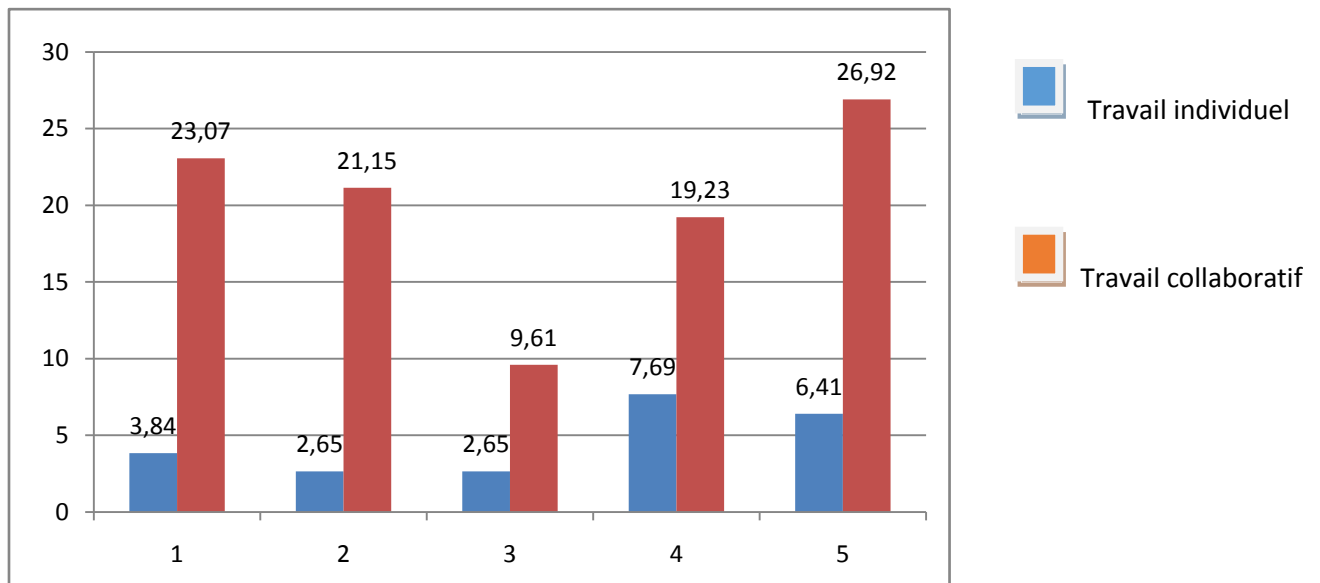


Figure1 :le nombre des connecteurs logiques employés.

B- le lexique :

Travail individuel	Nombre du lexique	Travail de groupe	Nombre du lexique	Pourcentage (travail individuel)	Pourcentage (travail de groupe)
A4	06	G1	14	5,88%	18,42%
A7	05	G2	14	4,90%	18,42%
A9	07	G3	16	6,86%	21,05%
A11	07	G4	12	6,86%	15,78%
A13	07	G5	20	6,86%	26,31%
Total	32	TOTAL	76	31,36%	99,98 %

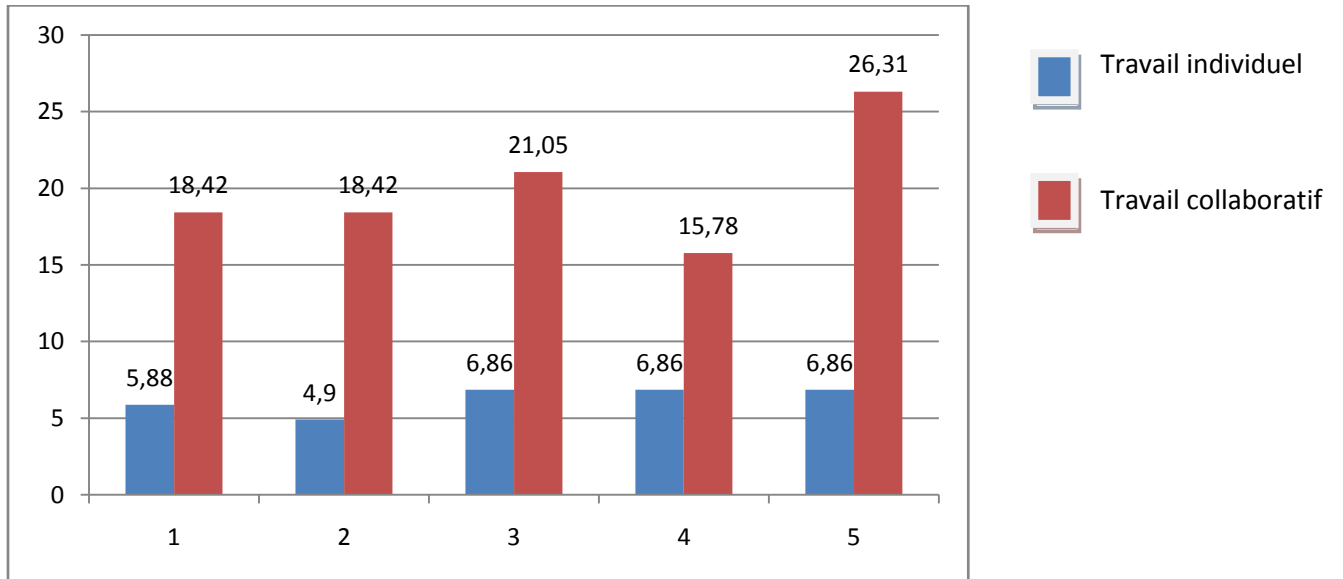


Figure 2 :le nombre du lexique employé .

3- analyse comparative :

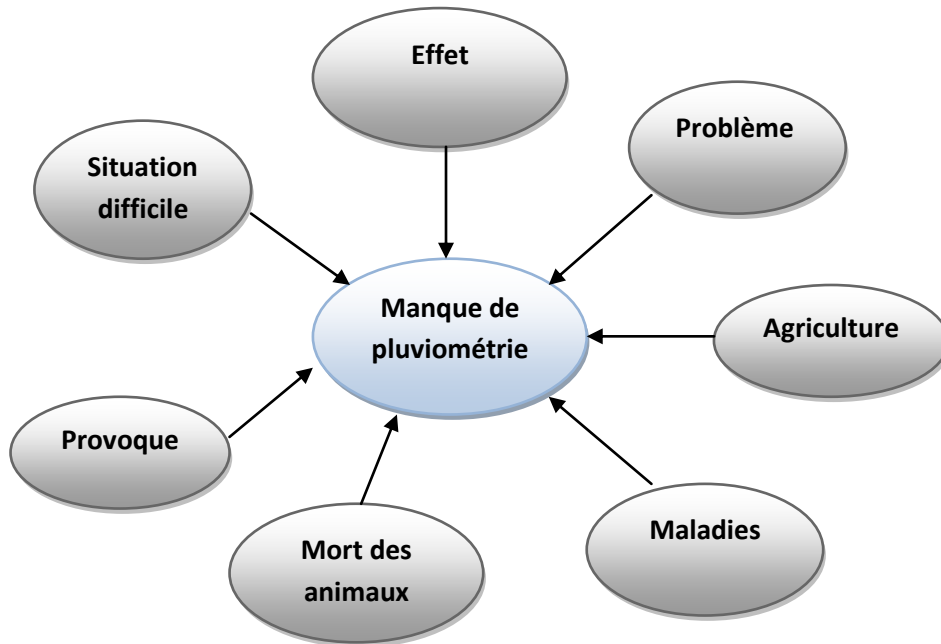
D'après les résultats obtenus, nous avons constaté que le travail de groupe dépasse largement le travail individuel c'est ce qui explique que les apprenants qui ont travaillé en groupe utilisent un grand nombre des connecteurs par rapport aux autres qui ont travaillé individuellement.

Concernant le lexique dans le travail collaboratif, on remarque que les productions qui ont été élaborées en groupe possèdent un grand nombre de vocabulaire, elles sont très riches .Elles contiennent également des termes appropriés, adaptés au thème traité par rapport à celles qui sont réalisées individuellement, nous avons trouvé l'utilisation des mots simples avec quelques mots relatifs au sujet.

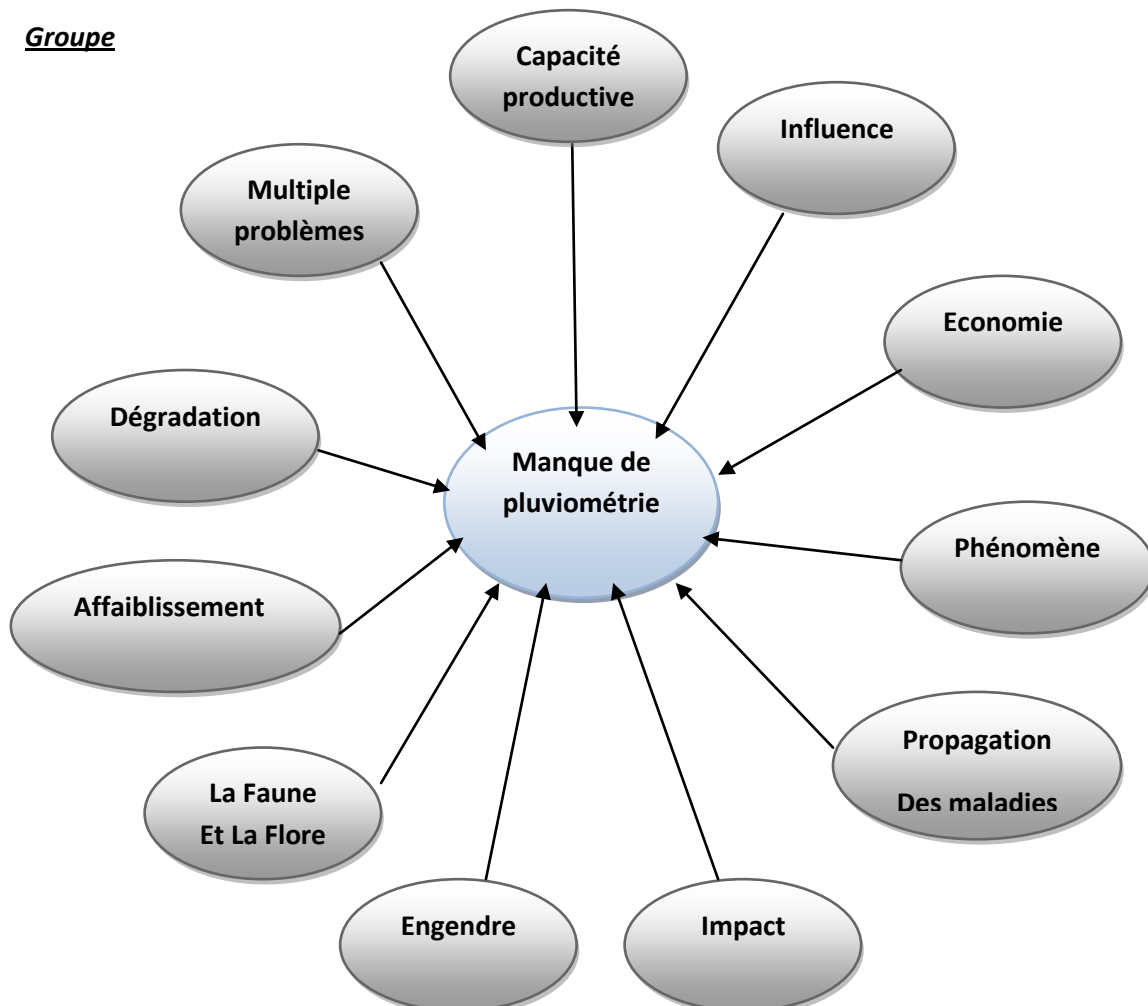
Donc, nous pouvons dire que le travail collaboratif a un effet considérable sur le développement de la compétence lexicale, de même il contribue effectivement à l'appréciation du niveau scriptural .c'est celui qui permet aux apprenants de rédiger des textes de meilleure qualité.

La comparaison entre le lexique(champ lexicale) employé en situation individuelle et l'autre collaborative .

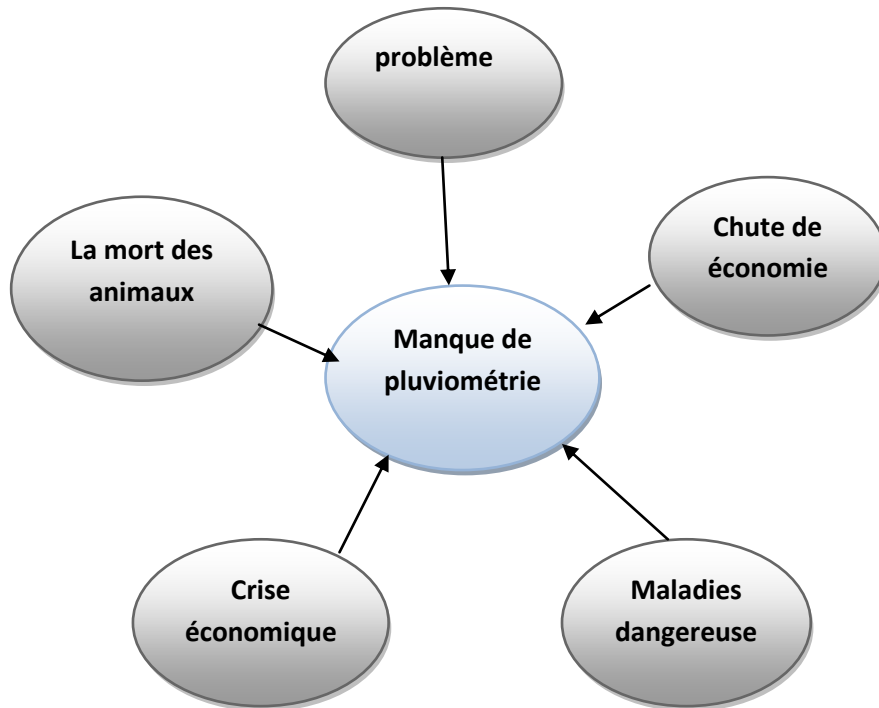
Meriem



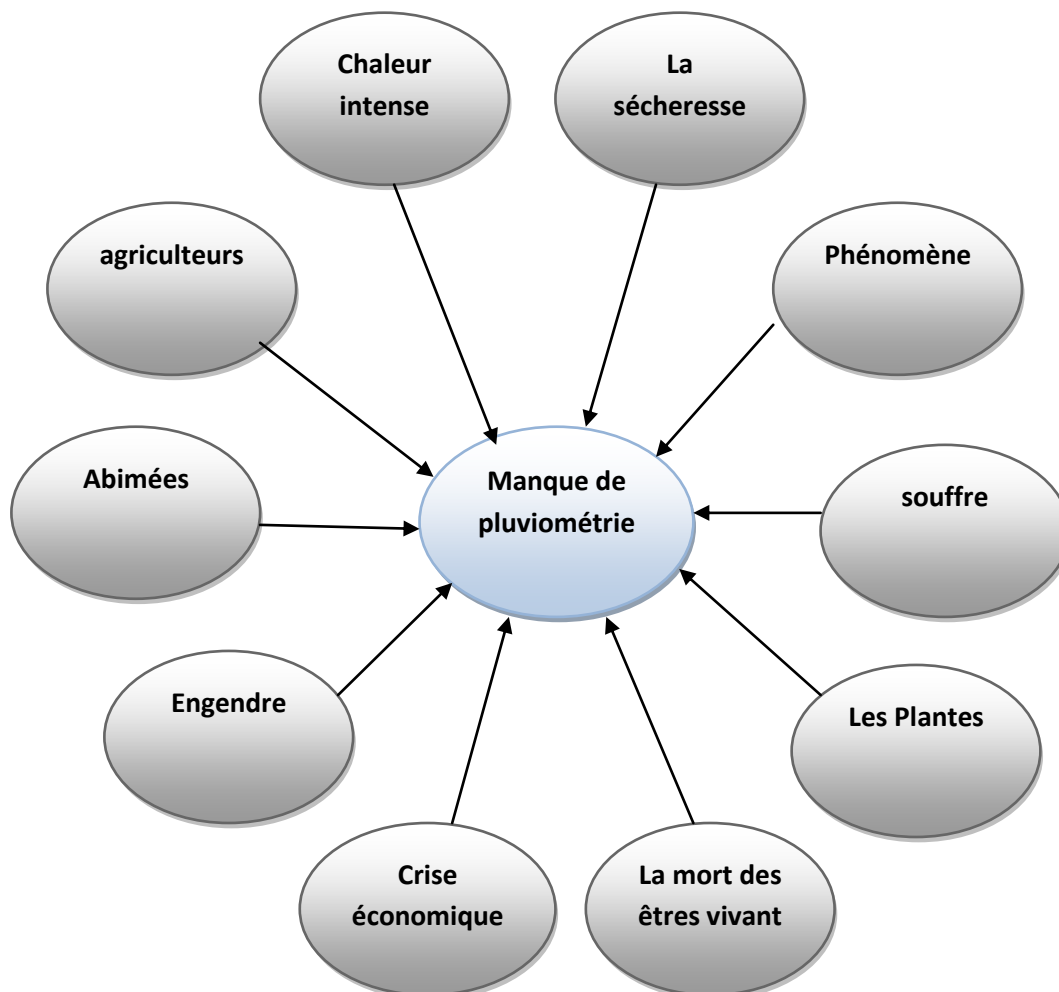
Groupe



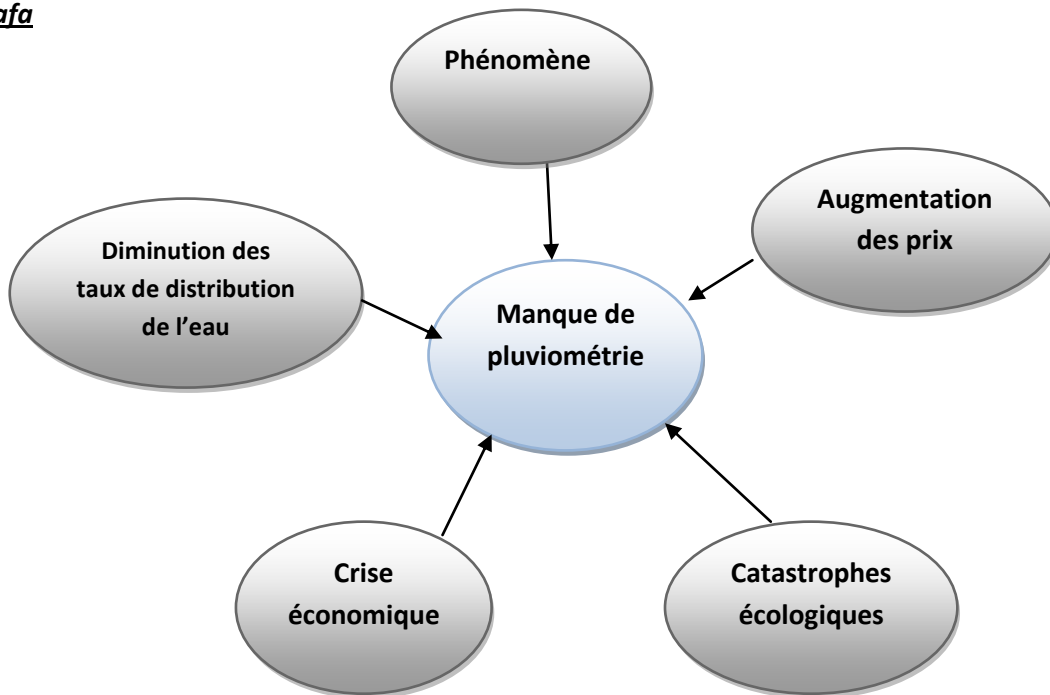
DJIHENE



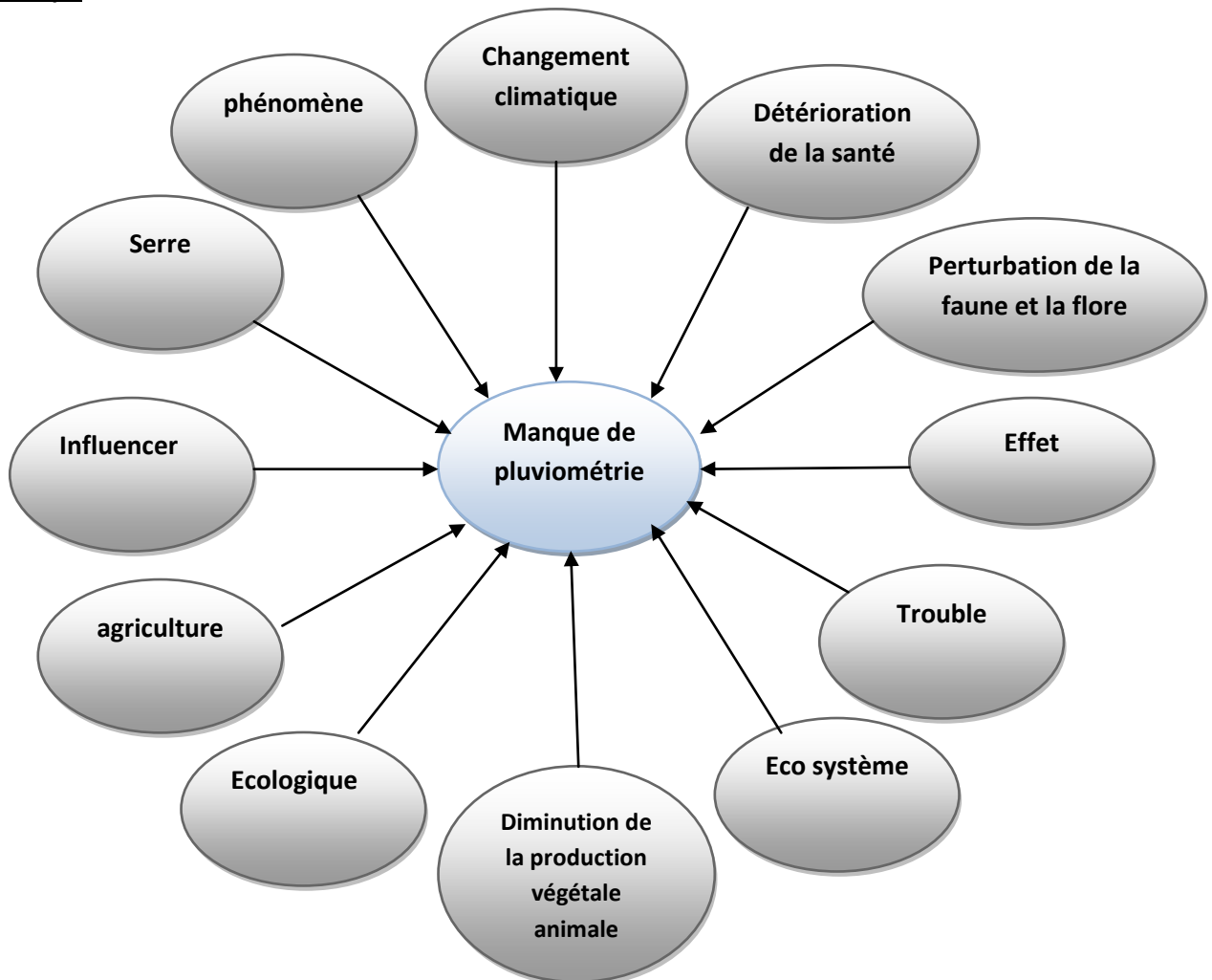
Groupe



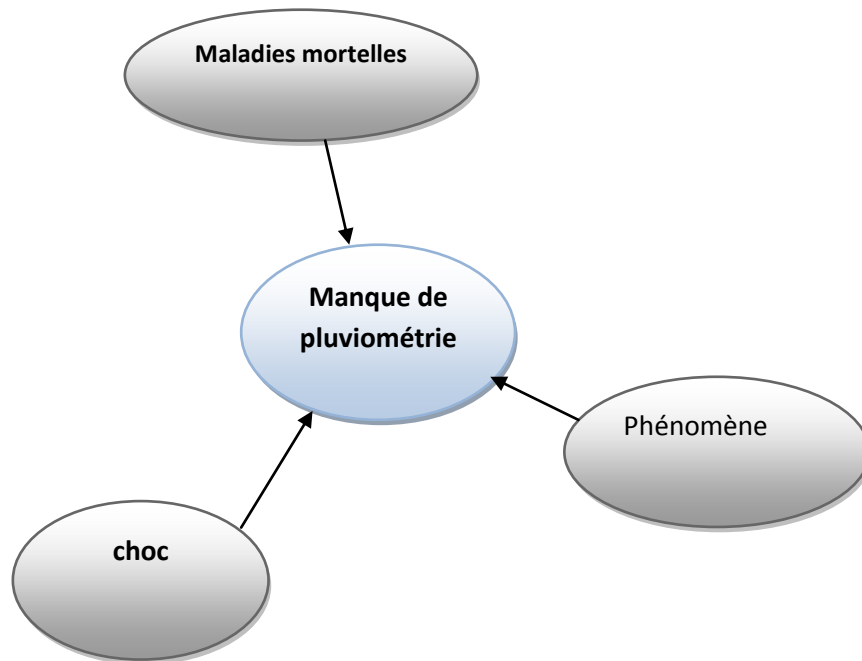
Wafa



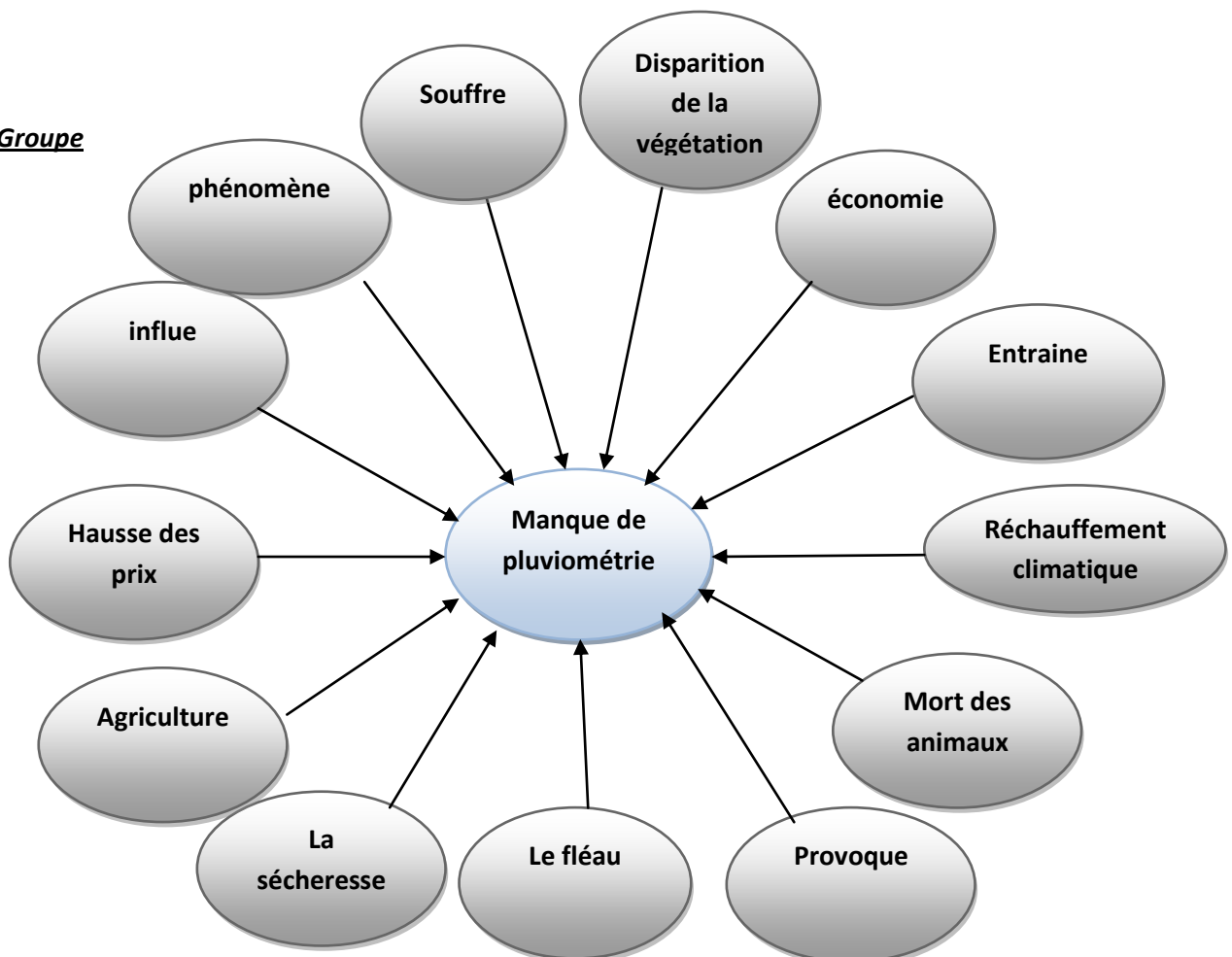
Groupe



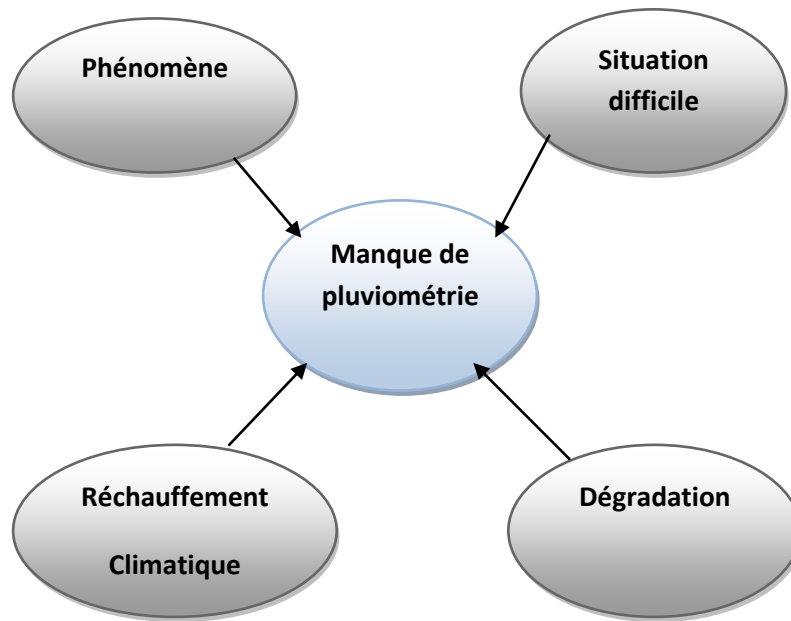
Nesrine



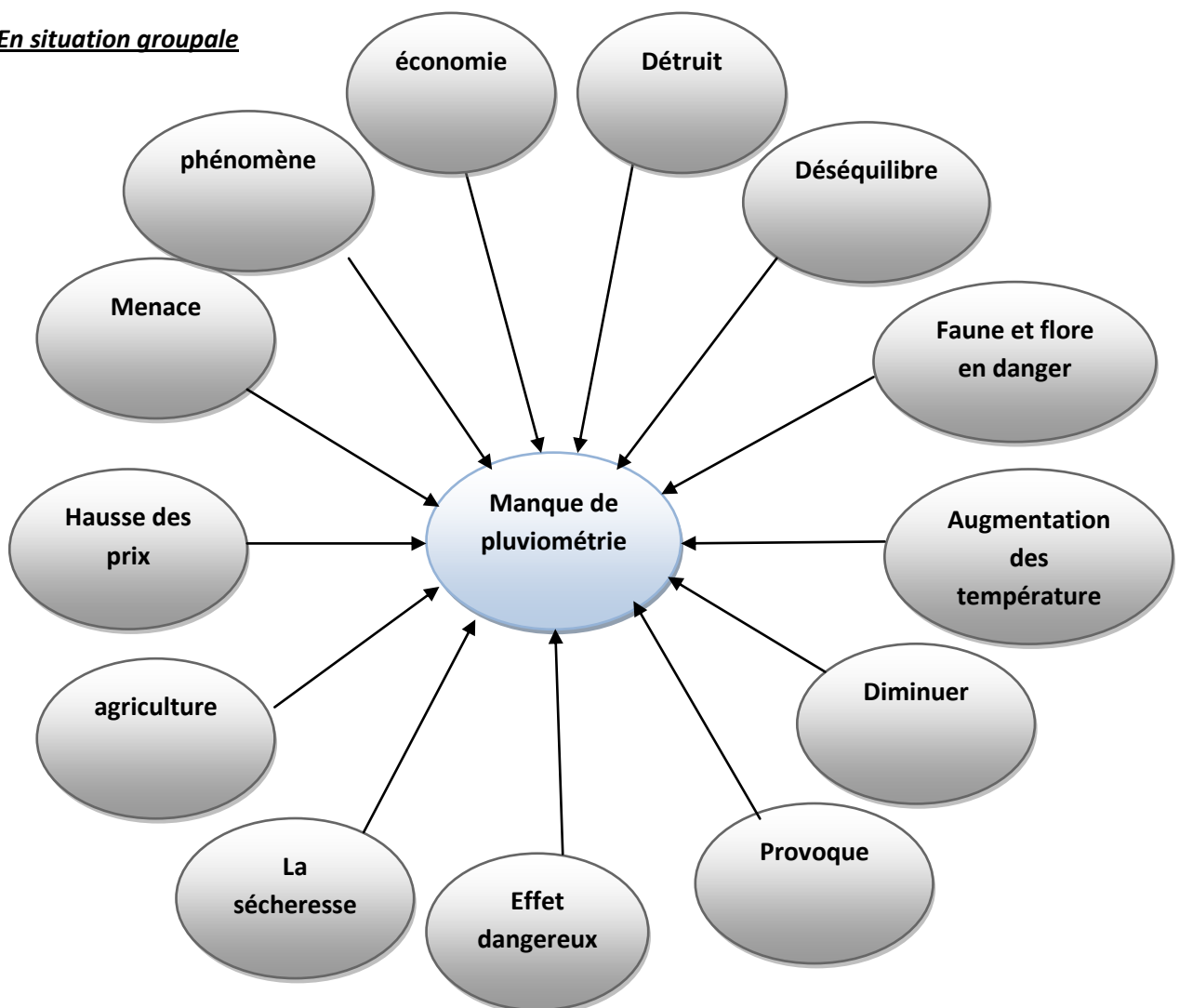
Groupe



Yacine



En situation groupale



Conclusion :

À la fin de ce chapitre, nous avons remarqué que la collaboration a joué en faveur de l'amélioration de la compétence lexicale notamment dans la réalisation d'une activité d'écriture D'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Le développement de la compétence lexicale chez les apprenants est l'un des objectifs de l'enseignement du FLE .Il s'agit d'un facteur déterminant dans toute réalisation orale ou écrite, ce qui implique pour l'enseignant de multiplier les stratégies celle du travail collaboratif.

La question que nous nous sommes alors posée à ce type de pratique est : la collaboration constitue t'elle l'une des réponses aux besoins des apprenants en même temps qu'une aide pertinente au développement de leur compétence lexicale ?

Pour répondre à cette question nous avons fait une expérimentation sous forme d'une activité proposée aux apprenants de master 1 sur le thème du manque de pluviométrie en situation individuelle, puis en situation groupale,par la suite nous avons procédé à une analyse comparative pour voir si le travail collaboratif peut enrichir la compétence lexicale des apprenants notamment dans l'élaboration d'un texte ou vice versa.

D'après les résultats obtenus, nous avons confirmé notre hypothèse signalée au départ à savoir que le travail collaboratif pourrait permettre aux apprenants d'enrichir leurs compétences et les rend capable de rédiger un texte de meilleure qualité. C'est un outil pédagogique avantageux au service de la didactique plus précisément en FLE.

➤ **Ouvrage :**

1. BAUDRIT ALAIN, l'apprentissage coopératif : origines et évolutions d'une nouvelle méthode pédagogique, De Boeck, Bruxelles, 2005.
2. Beacoo Jean Claude : l'approche par compétence dans l'enseignement des langues, Didier, Paris, 2007.
3. HENRI F., LUNDGREN. Cyrol K Apprentissage collaboratif à distance .Pour comprendre et concevoir les environnements d'apprentissage virtuels, Ed.PUQ. 2001
4. Michel Minder, didactique fonctionnelle ,9^{éd} . Bruxelles, De Boeck supérieur. 2007, page 237.
5. Vygotski, Pensée et langage, édition la dispute, 1995, page 139.

➤ **Les mémoires :**

1. Asma Benjeddou « le rôle du vocabulaire actif dans le développement de la compétence lexicale cas des élèves de la 5^{ème} année primaire école Bennouna, Derradji djamaa, 2014, page 36
2. Marrit Mutta, « la compétence lexicale des étudiants phniphonesen français, étude sur la production écrite », thèse de doctorat, Université de TURK, octobre 1995, pages 183 .
3. SOUAME, sch, le rôle de la révision collaborative dans l'amélioration d'un produit écrit .Mémoire de magister 2008

➤ **Les articles :**

1. Ludi, G « Parler bilingue et traitement cognitif », intellectia, 1995, 20 : 139-59

➤ **Les dictionnaires :**

1. Dictionnaire le petit Larousse, Larousse, Paris .2010
2. Robert Jean Pierre, Dictionnaire de didactique du FLE, ophrys, Paris, 2008.

ANNEXES